

# INTERVENTION DE LA CGT A LA SESSION COMMUNE DU CONSEIL REGIONAL ET DU CESER CENTRE LE 26 JANVIER 2012 A BOURGES

Messieurs les Présidents du Conseil Régional et du CESER

Mesdames et Messieurs les Elus de la République au Conseil Régional,

Mesdames et Messieurs les Conseillers au CESER.

## « La CGT n'apportera pas son soutien à cette opération qui avalise la loi HPST »

**Le Groupe de la CGT au CESER (Conseil Economique, Social et Environnemental Régional) qui s'est opposé à la contribution du CESER sur le Plan Régional Santé, ne peut dissocier les enjeux posés pour la santé de la population de la Région Centre des conséquences des politiques conduites depuis plus de trente ans dans le pays en matière de protection sanitaire et sociale, de services publics et de la responsabilité sociale des entreprises.**

Que l'ARS tente de faire de la communication pour promouvoir la politique gouvernementale en présentant toute une liste de besoins à satisfaire à partir de son diagnostic, de l'état de santé de la population et de l'offre de santé en Région Centre, relève des méthodes classiques de management pour intégrer les citoyens aux logiques libérales que les grands groupes et agences financières savent nous servir à longueur d'années.

Il n'est pas besoin de dépenser l'argent des assurés sociaux et des contribuables pour faire appel à des experts, organiser des pseudo concertations entre acteurs et partenaires triés au préalable, pour la plupart acquis à la cause des groupes pharmaceutiques, de la santé, des banques et des assurances pour mesurer concrètement la situation catastrophique que vivent les populations en matière d'accès à la prévention et aux soins.

Si des élus, des acteurs sociaux peuvent se laisser prendre à cette opération pour avaliser dans les territoires la déclinaison de la loi Hôpital, Patients, Santé et Territoires (\*HPST) dont le maître mot n'est plus la santé mais la rentabilité et s'intégrer dans la logique de réduction des dépenses publiques, libre à chacun(e) d'en assumer la responsabilité devant les habitants (patients potentiels) qui en sont, avec les soignants, les premières victimes. Pour ce qui concerne la CGT nous n'apporterons pas notre soutien à cette opération que nous combattons.

Le manque crucial de moyens en professionnels de santé, y compris en psychiatrie (politique sécuritaire comme substitutif aux soins), la suppression de lits, la fermeture de services, l'asphyxie des services des urgences sont les conséquences de la gestion des établissements publics de la santé et de l'action sociale calquée sur la logique de rentabilité financière des entreprises de production, ce qui les placent en concurrence avec les Établissements privés à but lucratif ; la destruction organisée depuis des années des services de préventions dans les collectivités et de la médecine du travail, les mesures de rationnements des soins et des arrêts de travail s'opposent à la réponse aux besoins sociaux, comme aux principes fondamentaux inscrits dans la Constitution de l'Organisation Mondiale de la Santé qui définit dans son préambule : « la santé comme un état complet de bien-être physique, mental et social qui ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité. La possession du meilleur état de santé qu'il est capable d'atteindre constitue l'un des droits fondamentaux de tout être humain, quelles que soient sa religion, ses opinions politiques, sa condition économique ou sociale. »

**« Comment certain(e)s peuvent-ils/elles d'un côté « regretter » officiellement la situation que nous connaissons dans le Centre et de l'autre se laisser endormir par les discours sur la mutualisation et la rationalisation des moyens, le regroupement des acteurs de santé, sans s'attaquer aux causes à l'origine de la mise en péril de l'hôpital public au profit du secteur privé lucratif, des assureurs, sans s'attaquer à l'altération continue du financement de la sécurité sociale et l'asphyxie budgétaire des hôpitaux publics compromettant le travail des professionnels, la qualité de la médecine, l'accès aux soins pour tous. »**

**« Quand certains se félicitent des bonnes intentions de l'ARS, faut-il rappeler ici ce qu'est cet instrument du pouvoir politique mis en place par le Gouvernement pour passer la santé, à la logique marchande, comme la protection sociale, donc la naissance, la maladie et même la mort. »**

**Entre les  
déclarations  
d'intentions de  
l'Ars ...  
et les actes  
interrogeons-  
nous !**

Atteindre les objectifs que s'est assigné l'OMS, à partir de la mise en œuvre de politiques publiques au service d'une médecine mercantile inscrites dans la logique d'intégration à une Europe des Marchés, peut-on sérieusement y prétendre en affirmant que, parce que les règles auraient changé (mise en place de la T2A), derrière des enveloppes financières en perpétuelle diminution, les Régions pourraient s'y adapter et en limiter les effets ?

Des sommes plus importantes que le budget de l'État qui échappaient jusque-là à la soif de profits des banques et des assurances, des grands groupes de la Santé pour garantir une véritable protection sanitaire et sociale financée par le salaire socialisé.

Quel budget et investissement de l'État pour créer de nouvelles structures publiques de santé dotant la population de services de préventions des risques, d'établissements publics adaptés à la perte d'autonomie, aux handicapés mentaux vieillissants... correspondant aux ambitions de protection des assurés sociaux et ayant droit face aux aléas de la vie comme se l'ont assigné les fondateurs de la Sécurité Sociale ? Sécurité sociale qui soit dit en passant finance les soins, tous les Établissements de santé et rémunère tous les médecins en dehors de la main invisible du marché !

Doit-on suivre le diktat de l'Ars qui ferme des Établissements publics de santé, restructurent (déstructure) les services, réduits les effectifs en personnels en s'attaquant à leurs conditions sociales ?

Doit-on considérer comme gravée dans le marbre cette surenchère des cliniques privées qui se centre sur les soins et interventions les plus profitables pour les actionnaires et cette course aux dépassements d'honoraires qui amplifient la marchandisation de la couverture sociale des patients en accentuant les inégalités entre les citoyens ?

Qui osera ici prétendre que les acteurs de santé sont placés dans de bonnes conditions de travail, de salaires et qu'ils/elles peuvent vivre normalement et travailler hors de la pression et du stress permanent ?

Quand sur des zones géographiques de cette région il faut effectuer près de 100 KM pour accoucher, pour avoir accès à un service de chirurgie public, consulter un spécialiste, peut-on s'en remettre au discours officiel de l'ARS et discours rassurant des ministres et du chef de l'État dans leurs visites éclairés dans les villes où le public est passé au crible.

Les professionnels de santé de plus en plus nombreux à se mobiliser comme aujourd'hui dans le cher avec les populations savent bien que ce ne sont pas les seules progrès de la science et des technologies sans promouvoir la recherche et une politique de formation qualifiante qui compenseront la réduction de moyens humains, de professionnels formés et qualifiés.

Les habitants de la région Centre frappés au cœur par les plans de destructions du travail salariés, par la précarité du travail et de la vie d'une grande partie du salariat et des familles, manquent de réponses à la hauteur de l'évolution des besoins d'aujourd'hui donc à la hauteur des réalités sociétales du XXIème siècle.

Et pourtant des moyens il y en a : des milliards d'Euros dilapidés pour participer par exemple à la guerre en Libye, ou en Côte d'Ivoire, des centaines de milliards engloutis sur le dos des contribuables pour rémunérer les intérêts des banques privées parce que personne n'a eu le courage politique de mettre fin à la loi Pompidou-Giscard qui, depuis 1973, interdit à la banque de France de consentir des prêts à taux Zéro à l'Etat et aux collectivités locales. Loi qui a été confortée en dépit du vote des citoyens par les différents traités Européens.

## **De l'argent, il y en a :**

Les créances à l'URSSAF d'entreprises qui versent des dividendes généreux aux actionnaires équivalent au manque de recette de la Sécurité Sociale, les mesures fiscales en faveur des plus fortunés qui privent le budget de l'Etat de ressources pour financer les besoins sociaux, les cadeaux aux banques et aux marchés financiers à fonds perdus.

**Combien faudra-t-il encore de morts, faute de moyens, de personnes mutilées parce qu'il n'existe plus de réponse de proximité, parce que les services de secours sont aussi soumis à cette logique destructrice des services publics et du lien social dans les territoires, pour que la puissance publique, les élus de la Nation prennent la mesure des conséquences de leurs choix ?**

## **Pour le Groupe de la CGT,**

### **il n'y a pas cinquante alternatives :**

Il faut suspendre comme le souligne un avis du CESE (Conseil Économique Social, Environnemental) la RGPP (Révision Générale des Politiques Publiques), il faut abroger la loi HPST et définir une véritable politique Nationale de développement des services publics indissociable de la réindustrialisation, avec l'ambition de promouvoir des choix pour la société Française plaçant l'humain comme le prima à tout vote et décision.

Toutes ces mesures d'allègement de cotisations sociales ont conduit chaque année à ce que près de 200 milliards d'Euros passent chaque année dans le PIB des salaires vers le Capital faisant principalement le bonheur des actionnaires et dirigeants des grands groupes.

La CGT qui se bat avec les salariés et les populations pour la transformation sociale et de cette société placée sous la dictature des puissances financières, ne manquera pas de suivre et de faire connaître aux salariés ce que seront les choix de l'Etat et des élus des différentes formations politiques.

Je vous remercie de votre attention.

**« Il faut redonner à la Sécurité Sociale les moyens pour qu'elle joue réellement son rôle en stoppant les exonérations de cotisations sociales et en relevant celles-ci pour les entreprises qui, depuis 1983 ont bénéficié de mesures qui ont eu pour effet d'affaiblir son financement et détruire le travail salarié dans le pays ; il faut aussi augmenter les salaires. »**